



FéWaSSM A.S.B.L.

Fédération Wallonne des Services de Santé Mentale – FéWaSSM ASBL

Siège social : rue des fusillés, 20 – 1340 Ottignies

N° d'entreprise : 0680.919.907

Courriel : fewassm@gmail.com Site internet : www.fewassm.be

Procès-verbal du conseil d'administration du 18 mai 2021

Présents

BELLET Christophe, BLAFFART Geoffrey, CAMMARATA Isabelle, DAMBLY Chantal, DUNGELHOEFF Catherine, LINKENS Isabelle, MEUNIER Sophie, PITZ Francis, VAN TICHELEN Benoit.

Excusé : DEMELENNE Michaël (proc à C. Dambly)

Invitée : BERGSOJ Emel

1.Approbation du PV du 20 avril 2021

Le PV est approuvé

Ajout de points à l'ordre du jour :

- Retour des commissions, mandats et GT
- Site internet
- Titre de psychologue clinicien

2.Retour de :

➤ **Audition au Parlement**

Matinée constructive, les interventions ont permis de faire passer des messages, notamment l'intérêt de renforcer l'existant plutôt que de créer de nouvelles structures. Lors de la présentation, les parlementaires se sont montrés intéressés. Les questions/ réponses ont porté sur :

- Le financement
- Le retard dans la réception des arrêtés et les conséquences sur les services
- La place des SSM aux assises de la 1^{ère} ligne

La Ministre semble n'avoir apprécié que modérément ces interventions.

➤ **Visite de la Ministre à Entre Mots**

La Ministre rencontre 1 service, elle n'y rencontre pas la FéWaSSM. Lors de cette visite elle évoque la volonté de redéfinir la 1^{ère}, 2^{ème}, voire une 3^{ème} ligne de soins. Travail qui va probablement modifier le paysage des soins de santé mentale.

Elle évoque également le décret qui sera remis au travail après les assises de la 1^{ère} ligne.

Le CA propose de rencontrer la Ministre et sa chef de Cabinet Yolande Husden avec l'objectif de lui présenter les spécificités et particularités des SSM dans l'offre de soin en santé mentale.

3. Aviq :

- retour du CAS du 5/5/2021

L'Aviq réinvestit la DRSVP (direction de recherche et statistique et veille politique) qui a initié un groupe de travail pour analyser sur le volet qualitatif l'apport des renforts Get Up. Ce groupe va faire une proposition d'enquête, le souhait serait de prolonger les renforts en 2022. Le Crésam a été invitée à participer à ce groupe.

- Mail de C. Buret

Nous recevons en copie un mail adressé au Crésam et qui concerne l'analyse des Rash demandée par la FéWaSSM dans le cadre du travail de la CEC sur l'évaluation.

C. Buret informe que l'Aviq va faire cette analyse et que si le Crésam le fait pour la FéWaSSM ce sera en dehors du cadre subventionné par l'Aviq.

La FéWaSSM prend acte. Elle poursuit sa collaboration avec le Crésam.

La question de la mission d'appui sera posée au CA et au comité de pilotage du Crésam.

4. Retour des commissions, mandats et GT

CEC

La question de la journée d'étude est posée. Proposition d'un retour sur l'évaluation et le recueil de bonnes pratiques à destination des SSM.

Nécessité d'un orateur.

La date est maintenue, mais la finalisation dépendra de la reconduction de la subvention facultative et du montant.

CAF

Retour du GT sur l'harmonisation des encodages.

Présentation de la méthodologie. Le CA marque son accord

La CAF souhaite interpeller la DTF concernant les arrêtés et l'obligation de justifier la subvention de 5000€ par siège. Le CA donne son accord.

5. AG

Présentation par la trésorière des comptes et bilan 2020 (validé par le réviseur des comptes) et du budget 2021.

Le CA arrête les comptes et le budget.

Nous n'avons pas encore de précision quant au nombre de personnes permis aux Moulins de BEEZ.

- Présentation du rapport d'activité 2020 et des 6 mois 2021
- retour sur l'audition au Parlement
- comptes, bilan et budget
- élection des administrateurs
- ...

6. Site internet

Le CA donne son accord pour mettre sur le site accessible à tous
le RA
les comptes rendus et les photos de la journée d'étude

Proposer au nouveau CA que des administrateurs assurent la gestion du NAS avec la coordinatrice.

7. Affaire interne au CA

- Fonction de coordination
- Organisation du CA : candidatures et fonctions à répartir

8. Titre de psychologue clinicien

Les informations ne sont pas claires et parfois contradictoires. Comment les services peuvent-ils décider de demander l'agrément ainsi que les superviseurs (maître de stage) sans connaître les obligations, les implications financières ...

Un courrier sera adressé au Conseil Fédéral des professions de soins en santé mentale reprenant nos questionnements.

Le CA est levé